



MODIFICATION N° 1 datée du 12 décembre 2019 apportée à la notice annuelle datée du 24 octobre 2019.

FONDS CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ RBC
Actions de série A, de série Conseillers, de série Conseillers T5, de série T5, de série H, de série D,
de série F, de série FT5, de série I et de série O
Catégorie d'obligations mondiales convertibles BlueBay (Canada)

Actions de série A, de série Conseillers, de série D, de série F et de série O
Catégorie d'obligations mondiales convertibles \$ US BlueBay (Canada)
(individuellement et collectivement, un et des *fonds*)

La présente modification n° 1 datée du 12 décembre 2019 apportée à la notice annuelle des fonds datée du 24 octobre 2019 (la *notice annuelle*), modifie les attestations dans la notice annuelle et renferme certains renseignements additionnels sur les fonds relativement à la modification n° 1 datée du 12 décembre 2019 apportée au prospectus simplifié des fonds daté du 24 octobre 2019 (le *prospectus simplifié*), dans sa version modifiée par la modification n° 1 datée du 12 décembre 2019. La notice annuelle devrait être lue sous réserve de ces renseignements.

Sommaire

Les frais de gestion de la Catégorie d'obligations mondiales convertibles BlueBay (Canada) et de la Catégorie d'obligations mondiales convertibles \$ US BlueBay (Canada) seront réduits à compter du 1^{er} janvier 2020.

Attestation des fonds

La présente modification n° 1 datée du 12 décembre 2019, avec la notice annuelle datée du 24 octobre 2019, le prospectus simplifié daté du 24 octobre 2019, modifié par la modification n° 1 datée du 12 décembre 2019, et les documents intégrés par renvoi dans le prospectus simplifié, dans sa version modifiée, révèlent de façon complète, véridique et claire tout fait important relatif aux titres faisant l'objet du placement au moyen du prospectus simplifié, dans sa version modifiée, conformément à la législation en valeurs mobilières de chaque province et territoire du Canada et ne contiennent aucune information fautive ou trompeuse.

Le 12 décembre 2019

Par : « *Douglas Coulter* »

Douglas Coulter
Chef de la direction de
RBC Corporate Class Inc.

Par : « *Thomas C. Lee* »

Thomas C. Lee
Chef des finances de
RBC Corporate Class Inc.

Au nom du conseil d'administration
de RBC Corporate Class Inc.

Par : « *Heidi Johnston* »

Heidi Johnston
Administratrice

Par : « *Jonathan Hartman* »

Jonathan Hartman
Administrateur

Attestation du gestionnaire, du promoteur et du placeur principal des fonds

La présente modification n° 1 datée du 12 décembre 2019, avec la notice annuelle datée du 24 octobre 2019, le prospectus simplifié daté du 24 octobre 2019, modifié par la modification n° 1 datée du 12 décembre 2019, et les documents intégrés par renvoi dans le prospectus simplifié, dans sa version modifiée, révèlent de façon complète, véridique et claire tout fait important relatif aux titres faisant l'objet du placement au moyen du prospectus simplifié, dans sa version modifiée, conformément à la législation en valeurs mobilières de chaque province et territoire du Canada et ne contiennent aucune information fautive ou trompeuse.

Le 12 décembre 2019

Par : « *Damon G. Williams* »

Damon G. Williams
Chef de la direction de
RBC Gestion mondiale d'actifs Inc.,
en qualité de gestionnaire, de promoteur
et de placeur principal des fonds

Par : « *Heidi Johnston* »

Heidi Johnston
Chef des finances,
Fonds de RBC GMA,
RBC Gestion mondiale d'actifs Inc.,
en qualité de gestionnaire, de promoteur
et de placeur principal des fonds

Au nom du conseil d'administration
de RBC Gestion mondiale d'actifs Inc.,
en qualité de gestionnaire, de promoteur et de placeur principal des fonds

Par : « *Douglas Coulter* »

Douglas Coulter
Administrateur

Par : « *Daniel E. Chornous* »

Daniel E. Chornous
Administrateur